



# Nouvelles des Questions Internationales n°92 (septembre 2018)

## L'Assemblée mondiale de 2018

### Introduction

Nouvel organe de gouvernance d'Amnesty International, l'Assemblée mondiale annuelle, qui remplace le Conseil International (CI), s'est déroulée pour la première fois début juillet à Varsovie. Cette assemblée a accueilli trois représentants par entité nationale d'AI, ainsi que des délégués des jeunes, des membres du personnel du Secrétariat international et des invités. La réunion s'est tenue sous la forme d'un forum de discussion structuré autour de quatre thèmes et d'un temps pour les prises de décision. Cette assemblée est réduite à peu près de moitié par rapport à l'ancienne instance, tant par le nombre de participants que par sa durée (trois jours). Deux rapports ont été publiés, l'un résumant les discussions, l'autre rendant compte des décisions prises<sup>1</sup>.

### Sessions ciblées sur les Droits humains

L'assemblée a échangé sur les progrès liés aux objectifs stratégiques d'AI<sup>2</sup>. Pour résumer, sur l'objectif n°1 (faire appliquer les droits), on peut noter des progrès sur les cas individuels ainsi que sur l'éducation aux droits humains (EDH) ; cependant, AI a eu du mal à impulser des changements systématiques. En ce qui concerne l'objectif n°2 (justice pour tous), le travail sur le genre est en hausse, mais AI a toujours des difficultés à répondre au retour en arrière en matière d'égalité de genre dans de nombreux pays.

Pour l'objectif n°3 (les conflits armés), AI ne parvient pas à avoir un impact durable et systématique sur les situations de guerre ou de conflit armé. Concernant l'objectif n°4 (rendre des comptes), AI a progressé sur le rendre compte régional en Afrique, en faisant porter un effort particulier sur le rendre compte au niveau national.

Enfin, sur l'objectif n°5 (croissance), il y a eu des progrès tant sur le nombre de nouveaux membres recrutés –en particulier membres internationaux– que sur la collecte ; cependant, dans l'ensemble AI est encore loin d'avoir atteint ses objectifs<sup>3</sup>.

Les participants à l'Assemblée ont également discuté de l'ébauche d'une stratégie sur le changement climatique<sup>4</sup> (ouverture d'une consultation jusqu'à la mi-septembre), ainsi que de la manière dont AI pourrait travailler plus efficacement sur les conséquences du changement climatique et son impact sur les droits humains.

---

<sup>1</sup> Ces deux rapports sont: *2018 Global Assembly meeting report* (ORG 50/8903/2018) and *2018 Global Assembly Decisions* (ORG 50/8766/2018).

<sup>2</sup> Ces cinq objectifs sont détaillés dans: *Taking Injustice Personally – Amnesty International's Strategic Goals Version 2 (2016–2019)* (POL 50/001/2015).

<sup>3</sup> Pour davantage d'informations, voir *Amnesty International state of the movement our impact in 2017* (ORG 50/8413/2018) résumé dans la livraison du mois dernier des *Nouvelles des Questions Internationales*.

<sup>4</sup> Voir *Draft Climate Change Strategy* (ORG 50/8407/2018).

Cela implique une collaboration avec d'autres ONG telles que Greenpeace et une amélioration de la communication afin de rendre plus clair le lien entre droits humains et changement climatique.

Ils ont également discuté des techniques à employer pour mieux communiquer sur les droits humains et la manière dont AI peut battre ceux qui tentent de diaboliser les droits humains<sup>5</sup>. Parmi les idées fortes, reconnaître la nécessité de lancer des messages différents en fonction des publics, par exemple en ciblant les valeurs du grand public tout en insistant sur les positions politiques plus technocratiques lorsqu'on s'adresse aux politiciens, et en comprenant bien que les arguments qui s'appuient sur les émotions sont souvent plus efficaces que ceux basés sur les faits.

### **Sessions de rendre-compte**

Le rendre-compte est un élément clé de la gouvernance d'AI. L'assemblée a reçu des rapports écrits du Bureau international et du trésorier<sup>6</sup>, et a eu l'occasion d'en débattre. Les priorités du Bureau au cours de l'année passée préparaient le nouveau paysage des droits humains afin d'élaborer les prochains objectifs stratégiques : cibler les manières de faire croître le mouvement, améliorer la culture d'AI en interne pour renforcer la collaboration entre toutes les composantes du mouvement, gérer le genre et la diversité, et conduire une bonne transition avec le nouveau secrétaire général.

Le trésorier international a également couvert les principaux points de son rapport à l'assemblée : en 2017, le revenu global d'AI a augmenté de 7%, mais il faudrait une augmentation de 10,7% par an sur la période 2018-2020 pour atteindre l'objectif 5 des 400 millions d'euros en 2020. En 2017, la dépense globale a été inférieure de 3% à ce qui avait été budgété, bien qu'AI ait dépensé 2% de plus pour son travail de défense des droits humains et 4.400.000 de livres alloués au Fonds d'investissement pour la collecte de fonds, répartis entre 12 entités afin de les aider à croître. Les audits internationaux de sept sections nationales ont été menés l'an dernier ; ils ont mis en lumière, de façon régulière, une mauvaise remontée des comptes aux différents bureaux et management. Cependant, l'audit du Secrétariat international par le Comité des finances et de l'audit s'est révélé « satisfaisant ».

A ce stade de la réunion, le Comité International des Nominations a rendu compte de son travail, signalant un nombre insuffisant de candidat/es pour permettre la tenue d'élections à certains postes (voir ci-dessous) , et expliquant de quelle façon il comptait encourager davantage de membres à se présenter aux élections.

### **Regards en interne: discussions générées par le CI de 2017**

Le dernier CI a demandé que l'Assemblée mondiale mette en place des discussions sur la manière de renforcer la diversité et l'inclusion au sein d'AI (Décision 7). Sur ces deux questions, l'assemblée a écouté les rapports du Bureau international et a discuté des options possibles pour l'avenir.

---

<sup>5</sup> Pour plus de détails, voir *Us vs Them: changing Amnesty to beat the demonizers* (ORG 20/7692/2018),

<sup>6</sup> *Global Assembly 2018 - international board and treasurer report* (ORG 50 8425 2018)



## Changement du secrétaire général: la transition

C'était la dernière réunion internationale pour Salil Shetty, secrétaire général depuis 2010, et le premier pour son successeur, Kumi Naidoo. L'assemblée a écouté le discours d'adieu de Salil et a exprimé ses remerciements pour son travail et souhaité la bienvenue à Kumi.

A la fin de la réunion les résultats des élections ont été annoncés : Ann Burroughs d'AI Etats-Unis a été élue présidente de l'Assemblée mondiale de 2019 ; comme il n'y avait que trois nominations pour le Comité des membres et le PrepCom de l'Assemblée mondiale (comité préparatoire qui organise les réunions), aucun vote n'a été nécessaire.

## Décisions

Tout en discutant tous les points cités plus haut, l'Assemblée mondiale a aussi pris sept décisions officielles:

**1. Extension de la période des objectifs stratégiques d'AI.** Les cinq objectifs stratégiques ont été décidés au CI de 2015 pour une période de quatre ans, de 2016 à 2019. L'Assemblée a convenu de les prolonger jusqu'en 2020, essentiellement pour donner au bureau international et au nouveau secrétaire général, qui n'a commencé son travail qu'en août, le temps de considérer les changements appropriés.

**2. Mise à jour de la politique d'AI sur l'avortement.** L'assemblée a mandaté le bureau international pour préparer une nouvelle politique sur l'avortement d'ici avril 2019, basée sur onze points de principe. Le changement essentiel par rapport à la politique existante, élaborée en 2007<sup>7</sup>, sera une « approche globale de l'avortement plutôt qu'une mise en lumière de certains aspects ».

**3. Politique de contrôle de la drogue.** L'assemblée a aussi demandé au bureau international de préparer une nouvelle politique d'AI sur le contrôle de la drogue et les droits humains (sans préciser de date butoir pour ce travail). Cette décision recense huit points de principe à prendre en compte, la principale préoccupation étant que les politiques nationales de lutte contre la drogue ne doivent pas elles-mêmes violer les droits humains, qu'elles devraient décriminaliser l'usage personnel de la drogue et accorder la priorité à la santé.

**4. Le comité international des nominations.** AI a un comité international des nominations qui aide à trouver et évaluer les candidat/es au bureau international et à d'autres fonctions électives, depuis 2009<sup>8</sup>. Cette décision apporte quelques changements modestes en termes de références afin de rester en cohérence avec l'organisation de la nouvelle gouvernance qui a mis en place l'Assemblée Mondiale.

**5. Appel aux membres.** L'assemblée a approuvé de nouvelles procédures pour le Comité d'examen des membres. En vertu de l'article 34 des statuts d'AI, le comité est responsable des appels d'entités nationales (sections, structures...) et de membres individuels si le bureau international leur retire tout ou partie de leur qualité de membre.

---

<sup>7</sup> Voir *AI and sexual and reproductive rights: Recommended policy statement on selected aspects of abortion (as amended at the Chairs Forum, 10th March 2007)* (POL 39/004/2007)

<sup>8</sup> Le Comité International des Nominations a été créé par la Décision 7 du CI de 2009.



**6. Règlement de la gouvernance mondiale.** L'assemblée a approuvé un document de 25 pages codifiant l'organisation de la gouvernance et a approuvé des arrangements permettant la transition entre l'ancien et le nouveau système, y compris en adaptant le calendrier de certaines élections à des postes internationaux.

**7. Systèmes de votes au sein d'AI.** L'assemblée a réclamé une refonte du système électoral permettant d'élire les membres du bureau international.

---

*Les **Nouvelles des Questions Internationales** sont compilées dans le but de diffuser les mises à jour concernant AI à une plus grande audience dans le monde afin d'encourager davantage de membres d'Amnesty à s'engager sur ces questions.*

*Les articles sont des résumés de documents internes que nous souhaitons condenser sans pour autant donner notre opinion sur les documents originaux.*

*Tous vos commentaires, questions ou suggestions quant à notre choix de documents, l'exactitude des résumés, et la manière dont cette lettre pourrait être utilement améliorée sont les bienvenus.*

*Ecrivez-nous à l'adresse suivante : [ii-news@aivol.org](mailto:ii-news@aivol.org)*

### **Equipe éditoriale**

**Hilary Naylor** (AIUSA): membre d'AI depuis plus de 20 ans, a été membre du Bureau Exécutif, Coordinatrice Pays, et responsable de formation.

**Peter Pack** (AIUK): a présidé le Comité Exécutif International de 2007 à 2011. A présidé le comité du mandat et des politiques des DH de 1999 à 2007, et a aidé à organiser le réseau de formation d'AI de 1991 à 1995.

### **Traduction**

Français : Martine Bellet (AIF)

Espagnol : Ferran Nogueroles (AIUK)

### **Note concernant les documents originaux**

*Ces articles s'appuient pour l'essentiel sur des documents internes à AI tirés de la lettre hebdomadaire envoyée par le Secrétariat International. Les sections d'AI choisissent ou non de rendre ce mailing disponible pour leurs membres. Si vous souhaitez trouver les documents originaux, n'hésitez pas à interroger votre Section, mais contactez-nous si vous rencontrez le moindre problème. Nous pouvons généralement vous fournir la version en anglais de tous les documents référencés dans ces articles.*